

Mise en ligne : 2 juillet 2016.
Dernière modification : 22 mai 2019.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ COMMERCIALE ET AGRICOLE DE GUINÉE (bananes, ananas)

Création de sociétés intéressant l'A. O. F.
AGRICULTURE

(Le Bulletin mensuel de l'Agence économique de l'AOF, août 1929, p. 243-244)

Société commerciale et agricole de Guinée. — Capital social : 500.000 francs. Siège social à Kindia (Guinée Française). Objet : exploitation de concessions accordées ou à accorder et toutes opérations commerciales, industrielles, etc..

CONSERVATION DE LA PROPRIÉTÉ ET DES DROITS FONCIERS BUREAU DE CONAKRY AVIS DE BORNAGE

(Journal officiel de la Guinée française, 15 août 1932)

Le mercredi 7 septembre 1932, à huit heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble situé à Pamakagna (cercle de Kindia), consistant en un terrain portant deux maisons d'habitation, un garage, des magasins et hangars, des plantations de bananiers et ananas, d'une contenance de trois cent cinquante-deux hectares trente-huit ares, connu sous le nom « Concession de la Société Commerciale et Agricole de Guinée » et divisé en trois parcelles.

La parcelle n° 1 est bornée : au nord, par une ligne brisée de 300 m. + 299 m. 86 + 133 m. 59 + 329 m. 09 + 363 m. 83 + 267 m. 81 135 m. longeant la brousse et une palmeraie ; à l'ouest, par une ligne brisée et une ligne courbe dont la longueur totale est de 582 m. 50 longeant la route de Conakry à Kindia et à 10 mètres de l'axe de la dite route, et par une ligne de 242 m. 76 longeant l'ancienne route Leprince ; au sud, par une ligne de 263 m. longeant une réserve indigène et par une ligne 1.025 mètres longeant des réserves indigènes et le titre foncier n° 73, appartenant à la Compagnie Agricole de Guinée ; à l'est, par une ligne longeant à 25 mètres de distance la rive droite du ruisseau Ouattamcobi et par une droite de 509 m. 42 longeant la brousse.

La parcelle n° 2 est bornée : au nord, par une ligne brisée de 300 m. + 700 m. + 193 mètres longeant la brousse ; au nord-ouest, par une ligne longeant à 25 mètres de distance la rive gauche du Ouattamcobi ; au sud-ouest, par une ligne longeant à 25 mètres de distance la rive droite de la rivière Ouattamba ; au sud-est, par une ligne brisée de 2.000 m. + 850 mètres longeant la brousse, et à l'est, par une ligne de 800 mètres longeant la brousse.

La parcelle n° 3 est bornée : au nord-Est, par une ligne longeant à 25 mètres de distance la rive gauche de la rivière Ouattamba ; à l'Ouest, par une ligne brisée longeant sur 250 mètres la route de Conakry à Kindia et à 10 mètres de l'axe de la dite route, et sur 1.900 mètres, la brousse, et au sud-est, par une droite de 1.540 mètres longeant la brousse. L'immatriculation dudit immeuble a été demandée par le Receveur des Domaines à Conakry, agissant au nom et pour le compte de l'État français, suivant réquisition du 25 juin 1932, n° 1.000.

LÉGION D'HONNEUR
PROMOTION DE L'EXPOSITION COLONIALE DE VINCENNES
(*Les Annales coloniales*, 22 octobre 1932)

CHEVALIERS

Michez Alexandre-Séverin. — Administrateur de société. 33 ans 2 mois de services et de pratique professionnelle. 5 campagnes. Participation à l'Exposition coloniale de 1931 : vice-président du jury des classes 43 à 45, groupe VIII.

LA FRANCE D'OUTRE-MER
UN BEL EFFORT COLONIAL ET METROPOLITAIN
La production et le commerce de la banane
par Pierre DELONCLE
(*Le Temps*, 15 avril 1933)

Nous avons même l'honneur de connaître un planteur, M. Michez, qui s'apprête à donner un bâtiment nouveau à la flotte de commerce française et à réaliser à Nantes, avec l'aide intelligente du réseau de l'État, de remarquables installations pour le chargement de ses wagons.

À TABLE !
(*Les Annales coloniales*, 23 juin 1936)

Hier soir, au pavillon Dauphiné, le Comité interprofessionnel bananier réunissait planteurs, journalistes et militants de la banane.

Sous l'affable présidence de M. Taudière, député président du « C. I. B. » et jouissant, tant par la chaleur que par une petite tornade en miniature, d'une atmosphère très « côte d'Afrique », ce dîner fut des plus cordial.

Parmi les nombreux convives où Mme Madeleine Poulaine représentait seule l'élément féminin, on notait la présence de [M. Michez, de l'Agence Lesage](#), M. Aynal, de la Cie générale transatlantique ; MM. Bousenot, Marius Leblond, Pechemann, Max Monnot, Drotz, etc.

Dans son discours qui fut plutôt une causerie, M. Taudière, une fois de plus, défendit ardemment la cause de la production bananière française et les intérêts de nos planteurs.

Prenant ensuite la parole, M. Bousenot ne manqua pas d'assurer le président du « C. I. B. » du concours le plus intégral de la presse, soulignant la propagande que les journaux coloniaux ont toujours fait pour notre grande production africaine et antillaise.

Il apparaît en effet que cette propagande s'avère de plus en plus nécessaire devant une production qui monte (128.000 tonnes pour 1936) parallèlement à une consommation que la crise amenuise chaque jour.

Nous connaissons trop ici les efforts et les difficultés des planteurs pour faillir à cette tâche qui est nôtre puisque coloniale.



SOCIÉTÉ COMMERCIALE ET AGRICOLE DE GUINÉE
 Société anonyme au capital de 1.000.000 de francs
 Divisé en 2.000 actions de 500 fr. chacune.

Statuts déposés [en 1929] en l'étude M^e Saint-Antonin, notaire à Conakry

Capital réduit à 500.000 fr.
 Valeur nominale réduite à 250 fr.
 Décision de l'AGE du 28 juin 1939

Valeur nominale rétablie à 500 fr.
 Décision de l'AGE du 10 juin 1945

Capital porté à 1.000.000 fr.
 Décision de l'AGE du 10 juin 1945

Siège social à Kindia (Guinée française)
 ACTION DE CINQ CENTS FRANCS

AU PORTEUR
ENTIÈREMENT LIBÉRÉE
Un administrateur : ?
Un administrateur : L. Gilly

AEC 1951-420 — Société commerciale et agricole de Guinée (S.C.A.G.).
Siège social : KINDIA (Guinée française).
Correspondant : Agences maritimes Henry Lesage, 7, cité Paradis, PARIS (10^e).
Capital. — Société anon., fondée en 1929 au capital de 2 millions de fr. en 2.000 act. de 1.000 fr. — Parts de f. : 1.000.
Objet. — Exploitation des plantations apportées par M. Alexandre Michez.
Exp. — Bananes et ananas.
Conseil. — MM. Alexandre Michez [Agences maritimes Lesage], présid. ; Francis Join-Lambert¹ [Agences maritimes Lesage], Lucien Gilly.

¹ Francis Join-Lambert : croix de guerre, médaille militaire, ingénieur, CVP. Marié à une Dlle Cottin. Quatre enfants : Bernard (capitaine de frégate, marié à une Dlle Anthoine), Françoise (Mme Pierre-Adolphe Chevrier), Étienne (marié à Jacqueline Morane), Michel (en religion)(*Bottin mondain*, 1955). Administrateur des Agences maritimes Henry Lesage et de la Société auxiliaire de navigation.